|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| TEMPS CLIMAT EAU | A picture containing text, clipart, ceramic ware, porcelain  Description automatically generated**Organisation météorologique mondiale****CONGRÈS MÉTÉOROLOGIQUE MONDIAL****Dix-neuvième session**22 mai–2 juin 2023, Genève | **Cg-19/Doc. 4.4(2)** |
| Présenté par:Secrétaire général 19.IV.2023**VERSION 1** |

**POINT 4 DE L’ORDRE DU JOUR: STRATÉGIES TECHNIQUES À L’APPUI DES BUTS À LONG TERME**

**POINT 4.4 DE L’ORDRE DU JOUR: Développement des capacités**

# ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

|  |
| --- |
| **rÉsumÉ** |
| **Document présenté par**: Le Secrétaire général**Objectif stratégique 2020-2023:** Objectif 4.2 – Développer et maintenir les compétences essentielles**Incidences financières et administratives:** Dans les limites prévues dans le Plan stratégique et le Plan opérationnel 2023-2027**Principaux responsables de la mise en œuvre:** Les Membres, en collaboration avec le Groupe d’experts du Conseil exécutif pour le développement des capacités (EC-CDP) et le Secrétariat de l’OMM, les centres régionaux de formation professionnelle, les partenaires en matière d’enseignement et de formation professionnelle**Calendrier:** 2023-2027**Mesure attendue:** Adopter le projet de résolution 4.4(2)/1 (Cg-19) |

**CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES**

**Introduction**

L’importance de l’enseignement et de la formation professionnelle a été réaffirmée dans la [résolution 71 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=259), par laquelle il a été décidé que le Programme d’enseignement et de formation professionnelle devrait mettre l’accent sur le développement des qualités et compétences du personnel des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN). Pour ce faire, il convient de garantir l’accès à un enseignement de qualité et des possibilités de formation en collaboration avec des prestataires d’enseignement et de formation professionnelle à l’échelle nationale comme internationale. Les fondements du Programme d’enseignement et de formation professionnelle sont:

1. L’acquisition et le développement continu des compétences;
2. Le renforcement des capacités de formation des établissements et des experts;
3. Le développement des capacités d’encadrement et de gestion des SMHN;
4. L’évaluation des nouveaux besoins du personnel des SMHN en matière d’apprentissage et des capacités d’apprentissage de celui-ci;
5. La fourniture d’un appui aux départements techniques du Secrétariat dans leurs activités de formation;
6. Le renforcement de la collaboration entre les établissements d’enseignement et de formation.

Sur cette base, le Groupe d’experts du Conseil exécutif pour le développement des capacités (EC-CDP) a formulé des recommandations, dont certaines ont été approuvées par le Conseil exécutif via la [décision 3.4(1)/1 (EC-76)](https://meetings.wmo.int/EC-76/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7b6EB9504F-22A7-497A-99E6-74DE2A48ACC8%7d&file=EC-76-d03-4(1)-CDP-RECOMMENDATIONS-approved_fr.docx&action=default). Les aspects connexes des travaux de ce groupe ont été pris en compte pour renforcer les activités de l’OMM s’agissant de relever les défis auxquels sont confrontés les Membres en matière d’enseignement et de formation.

À la suite de la réforme de l’OMM, et compte tenu des défis auxquels les Membres font face, tels que le besoin d’infrastructures supplémentaires et la nécessité de remédier au tarissement dans les SMHN des ressources humaines nécessaires pour la fourniture de services adéquats, il est opportun de repenser le Programme d’enseignement et de formation professionnelle afin de répondre à ces besoins et de contribuer aux nouvelles initiatives internationales, comme celle en faveur d’alertes précoces pour tous, dans l’intérêt des Membres. Par conséquent, la présente résolution expose plusieurs approches importantes liées aux programmes.

**Mesure attendue**

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil est invité à adopter le projet de résolution 4.4(2)/1 (Cg-19).

# PROJET DE RÉSOLUTION

## Projet de résolution 4.4(2)/1 (Cg-19)

## Enseignement et formation professionnelle

LE CONGRÈS MÉTÉOROLOGIQUE MONDIAL,

**Rappelant:**

1. La [décision 13 (EC-72)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=10514#page=153) – Développer et maintenir les compétences essentielles,
2. La [résolution 71 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=259) – Programme d’enseignement et de formation professionnelle et modalités correspondantes,
3. La [résolution 4 (EC-75)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11443#page=23) – Développement d’une infrastructure mondiale de surveillance des gaz à effet de serre coordonnée par l’OMM,
4. La [décision 8 (EC-75)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11443#page=73)– Note d’orientation relative au Consortium des partenaires de l’OMM en matière d’enseignement et de formation professionnelle,
5. La [décision 3.4(1)/1 (EC-76)](https://meetings.wmo.int/EC-76/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/EC-76/French/2.%20Version%20provisoire%20du%20rapport%20(documents%20approuv%C3%A9s)/EC-76-d03-4(1)-CDP-RECOMMENDATIONS-approved_fr.docx&action=default) – Recommandations du Groupe d’experts pour le développement des capacités,
6. La [recommandation 3.4(1)/1 (EC- 76)](https://meetings.wmo.int/EC-76/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/EC-76/French/2.%20Version%20provisoire%20du%20rapport%20(documents%20approuv%C3%A9s)/EC-76-d03-4(1)-CDP-RECOMMENDATIONS-approved_fr.docx&action=default) – Stratégie de l’OMM pour le développement des capacités,
7. Le [projet de résolution 4.1(1)/1 (Cg-19)](https://meetings.wmo.int/Cg-19/French/Forms/AllItems.aspx) – Stratégie de l’OMM en matière de prestation de services et plan de mise en œuvre,

**Ayant examiné** les recommandations formulées dans le document intitulé [*L’enseignement et la formation professionnelle à une époque de changements rapides: Faits saillants du Quatorzième colloque de l’OMM sur l’enseignement et la formation professionnelle (SYMET-14)*](https://library.wmo.int/?lvl=notice_display&id=22182) (OMM-N° 1291),

**Ayant pris en considération** les décisions prises par le Conseil exécutif au sujet des recommandations émises par le Groupe d’experts pour le développement des capacités,

**Ayant également pris en considération** la nécessité de former des experts pour couvrirles nouveaux domaines d’intervention de l’OMM tels que l’Initiative en faveur d’alertes précoces pour tous, ainsi que la nécessité de répondre aux besoins mis en évidence dans l’enquête sur la situation des ressources humaines dans les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) axée sur le personnel, les compétences et les qualifications ([*Survey on the Status of Human Resources in National Meteorological and Hydrological Services: Staff, Competencies and Qualifications*](https://library.wmo.int/index.php?lvl=notice_display&id=22234) *(*WMO-No. 1305)),

**Tenant compte** du fait qu’il est indispensable de contribuer à apporter le niveau de soutien nécessaire pour garantir que les parties prenantes donnent, au moment opportun et de manière cohérente, constante et fondée sur de solides principes techniques, l’orientation stratégique souhaitée aux activités d’enseignement et de formation en météorologie, en climatologie, en hydrologie et dans les disciplines environnementales connexes, au moyen d’un élargissement de la collaboration entre les prestataires de services dans les domaines de l’enseignement et de la formation professionnelle,

**Décide:**

1. De souscrire au Consortium des partenaires de l’OMM en matière d’enseignement et de formation professionnelle en tant que mécanisme formel permettant d’atteindre les objectifs de l’initiative du Campus mondial de l’OMM et de mobiliser davantage de ressources pour répondre aux besoins des Membres en matière d’enseignement et de formation et soutenir leurs efforts dans ce domaine;
2. De demander au Consortium des partenaires de l’OMM en matière d’enseignement et de formation professionnelle d’œuvrer, entre autres, à améliorer la mobilisation des ressources et le soutien au développement des compétences dans les SMHN et les autres institutions nationales apparentées;

**Invite les Membres:**

1. À examiner les avantages de l’approche axée sur les compétences, en collaboration avec les départements concernés de l’OMM, et à promouvoir et appliquer les compétences correspondantes dans différents domaines de la météorologie, de la climatologie et de l’hydrologie;
2. À collaborer au développement des activités d’encadrement et de gestion de groupe à l’échelle sous-régionale et régionale;

**Prie** les Membres de donner effet à la version actualisée du Programme d’enseignement de base pour les météorologistes et du Programme d’enseignement de base pour les techniciens en météorologie, telle qu’elle figure dans le [*Guide sur l’application de normes d’enseignement et de formation professionnelle en météorologie et en hydrologie, Volume I – Météorologie*](https://library.wmo.int/index.php?lvl=notice_display&id=10771)(OMM-No 1083);

**Demande** aux centres régionaux de formation professionnelle (CRFP) et aux partenaires de l’OMM dans le domaine de l’enseignement et de la formation:

1. De mettre leurs installations et ressources à disposition pour soutenir l’élaboration et la réalisation des activités de formation de l’OMM concernant, entre autres, les alertes précoces pour tous, les prévisions axées sur les impacts, l’initiative sur les gaz à effet de serre, les satellites de nouvelle génération et l’amélioration des méthodes d’encadrement et de gestion, ainsi que des cours de formation des formateurs, afin d’assurer la mise en œuvre des initiatives et des programmes de l’OMM;
2. D’intensifier le recours aux techniques d’enseignement à distance et d’apprentissage mixte, en utilisant les technologies à leur disposition;
3. De développer des partenariats avec des institutions universitaires et des associations professionnelles et scientifiques, en vue de partager les informations et ressources humaines pertinentes, dans le but d’améliorer la recherche et le développement au profit de la prestation de services et de l’échange de personnel universitaire; et de mettre à disposition les ressources de formation voulues en libre accès, notamment sous l’égide du Campus mondial de l’OMM et en collaboration avec le Consortium des partenaires de l’OMM en matière d’enseignement et de formation professionnelle;
4. De contribuer à la mise au point des activités et ressources nécessaires en matière d’enseignement et de formation pour aider les Membres à concrétiser l’Initiative en faveur d’alertes précoces pour tous;

**Prie le Secrétaire général:**

1. D’apporter au Secrétariat l’appui nécessaire à la réalisation des activités liées au Consortium des partenaires de l’OMM en matière d’enseignement et de formation professionnelle;
2. D’entreprendre un examen du processus actuel de désignation et de reconfirmation des CRFP de l’OMM et des centres apparentés de l’OMM dans le but d’améliorer les normes et l’efficacité de ces organismes et de les soutenir dans leurs efforts de mobilisation des ressources;
3. De fournir des services consultatifs aux CRFP de l’OMM et à leurs partenaires en matière d’enseignement et de formation sur des questions liées à la formation concernant les services relatifs au temps, à l’eau et au climat, ainsi que les politiques et le développement;
4. D’envisager, compte tenu des réalisations du Programme d’enseignement et de formation professionnelle de l’OMM, de l’Initiative en faveur d’alertes précoces pour tous et de la réforme de l’OMM, de mettre l’accent, entre autres, sur les domaines d’activité clés suivants:
5. Élaboration de programmes et de projets appropriés pour soutenir la capacité des Membres à mettre au point des dispositifs d’alerte précoce permettant de protéger les personnes et les biens et de tirer des avantages socio-économiques;
6. Amélioration des compétences des responsables de SMHN en matière d’encadrement et de gestion par la mise au point de ressources didactiques, l’organisation de visites de familiarisation destinées aux représentants permanents, la formation en matière de direction et de gestion et la collaboration à l’échelle sous-régionale et régionale dans ce domaine;
7. Enquête relative à la situation des ressources humaines dans les SMHN et évaluation des nouveaux besoins en matière d’apprentissage;
8. Mise en œuvre des cadres de compétences de l’OMM et développement continu de ressources didactiques pour soutenir les compétences du personnel des SMHN s’agissant de la prestation de services et de la collaboration avec des partenaires aux fins d’une application efficace;

**Prie** les commissions techniques, le Conseil de la recherche et le Groupe de coordination hydrologique:

1. De guider et de soutenir les travaux de l’OMM en matière d’enseignement et de formation pour développer les capacités humaines dans des domaines tels que les alertes précoces pour tous et les prévisions axées sur les impacts;
2. De soutenir l’élaboration et la réalisation d’activités d’enseignement et de formation en contribuant à la mise au point de ressources didactiques et en apportant l’expertise nécessaire pour dispenser des cours de formation.

Pour plus d’informations, voir le document [Cg-19/INF. 4.4(2)](https://meetings.wmo.int/Cg-19/InformationDocuments/Forms/By%20Language.aspx).

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_